

L'ORDRE DE CHARLES III

Il fut institué en 1771 par le roi d'Espagne Charles III en l'honneur de la naissance de son petit-fils Charles-Clément Prince des Asturies.

Placé sous la protection de l'Immaculée Conception il était destiné à récompenser les gentilshommes espagnols se distinguant par leur mérite et leur vertu. Il comprenait soixante chevaliers grand-croix, deux cents chevaliers pensionnés et des chevaliers surnuméraires en nombre indéterminé.

La grande maîtrise était attachée à la couronne d'Espagne.

Il y avait quatre officiers de l'Ordre : le chancelier, le secrétaire, le maître des cérémonies et le trésorier.

Grand croix et chevaliers pensionnés étaient issus de la noblesse et devaient en fournir les preuves. Ils ne pouvaient être reçus avant l'âge de vingt cinq ans, exception faite pour les Princes du Sang et les souverains étrangers. Pour les chevaliers surnuméraires la limite d'âge pour entrer dans l'ordre était de quatorze ans révolus.

Les grand croix étaient choisis dans l'armée ; les chevaliers pensionnés, à nombre égal, dans l'ordre civil, ecclésiastique et militaire.

Lors de la cérémonie de réception les chevaliers prenaient serment de vivre et mourir dans la foi catholique, de défendre les mystères de leur sainte patronne, de servir le roi et le reconnaître pour chef et souverain de l'ordre et de n'entreprendre aucune action contre lui-même ou ses états.

Les grand croix portaient le titre d'Excellence et jouissaient à la Cour des honneurs qui y étaient attachés. Les chevaliers pensionnés avaient les mêmes prérogatives que ceux des quatre ordres d'Espagne et recevaient une pension annuelle de quatre mille réaux.

L'ordre était compatible avec celui de la Toison d'Or, mais pas avec ceux des quatre ordres espagnols ou d'ordres étrangers du même rang.

Le roi Charles IV modifia légèrement les statuts par décret du 12 juin 1804. En 1808, Joseph Bonaparte, devenu roi d'Espagne, abolissait l'ordre qui fut rétabli en 1814 par Ferdinand VII. A nouveau supprimé en 1931 par la République Espagnole, il fut restauré, par décret du 10 Mai 1942 qui en changeait quelque peu les modalités. Il y eut désormais cinq classes (décret du 10 Mai 1942).

- chevaliers du collier
- chevaliers grand croix
- commandeurs
- commandeurs ordinaires
- chevaliers

Les grand croix ne peuvent excéder le chiffre de cent et les commandeurs 350 ; sans limitation pour les autres grades.

Les Insignes de l'Ordre consistent en une croix d'or à huit pointes pommeées, anglées de fleurs de lys d'or ; les branches sont émaillées blanc et chargées de flammes azur ; au centre, dans un médaillon ovale émaillé d'or et bordé d'azur,

figure l'image de l'Immaculée Conception au manteau azur semé d'étoiles d'argent, les pieds posés sur une demi-lune d'argent.

Le revers du médaillon est émaillé blanc et porte le chiffre de Charles III, entouré de la devise " Virtuti et merito ", le tout d'émail bleu. Une guirlande de lauriers relie la croix à l'anneau où passe un ruban partagé en trois parties égales ; bleu azur, blanc, bleu azur. Les grand croix qui portaient leur insigne en écharpe avaient en outre, cousue sur le côté gauche de l'habit, une croix brodée d'argent avec l'image de la Vierge en soie et sous la demi-lune le chiffre de Charles III et la devise de l'ordre. Cette plaque deviendra métallique ultérieurement (au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle - à une date indéterminée). Les chevaliers pensionnés furent autorisés par le roi Ferdinand VII à porter également la croix brodée d'argent, mais elle avait en son centre le chiffre de Charles III. D'autre part, leur croix émaillée était d'une taille inférieure à celle des grand croix.

Les fonctionnaires séculiers de l'ordre, ainsi que les chevaliers ecclésiastiques portaient la décoration en sautoir ; pour ces derniers le ruban était de soie noire.

Dans les cérémonies les membres de l'ordre sont revêtus d'un costume (cf. n°2) et portent un collier d'or composé de trophées, de tours, de lions et du chiffre du roi entouré d'une couronne de laurier ; la croix de l'ordre y est suspendue (cf. n° 7).

L'ordre est gouverné par un grand conseil, ou assemblée suprême, composé du grand maître, des grands officiers, quatre grand croix et quatre chevaliers pensionnés.

Les revenus de l'ordre provenaient en partie des commanderies vacantes dans les quatres ordres militaires, ainsi que des églises métropolitaines et cathédrales et des dignités et prébendes. En outre, les grands croix à leur entrée dans l'ordre payaient 8 500 réaux, les pensionnés 4 000 et les surnuméraires 3 750 (en 1855).

Au cours du XIX^e siècle parmi les chevaliers grand croix on trouve, curieusement, Saint Ignace de Loyola, fondateur des Jésuites. C'était une vieille coutume espagnole que d'honorer ainsi les saints.

1) Statuts de l'Ordre de Charles III

Imprimés par l'imprimerie royale de Madrid en 1804.

Cahier imp. de 66 pages

Collection C.P. de Vergennes

L'ordre, institué en 1771, avait été approuvé par le Pape Clément XIV le 21 février 1772. Ce dernier autorisait d'asseoir la dotation de l'ordre sur les revenus ecclésiastiques.

Le roi Charles IV promulga de nouveaux statuts le 12 janvier 1804.

2) Manteau de cérémonie des chevaliers de l'ordre de Charles III

Début XIX^e siècle.

Soie, broderies d'argent

Collection Mario del Moral

L'article 10 des statuts décrit le costume porté par les membres de l'ordre les jours de grande cérémonie : il se composait d'une tunique de taffetas blanc garnie de franges blanches et bleues et d'une ceinture des mêmes couleurs, et de culottes de soie noire ; le chapeau en velours bleu à la Henri IV était orné de plu-

mes blanches pour les grand croix, bleues pour les chevaliers pensionnés et d'un panache bleu pour les chevaliers surnuméraires.

Par dessus l'habit, un grand manteau de soie bleu, semé d'étoiles d'argent, avec camail et cordons pendant jusqu'à terre, la bordure en fil d'argent, est ornée des motifs du collier : lion, tour et chiffre du roi. Les ecclésiastiques ne portaient que le manteau sur leur habit.

3) Portrait du roi Ferdinand VII

Huile sur toile

Ancienne collection Arnaud Chaffanjon

Musée National de la Légion d'Honneur et des Ordres de Chevalerie.

Le roi est représenté en buste, tourné vers la gauche, la tête de face. Sur un uniforme noir brodé d'or est accroché l'insigne de l'ordre de la Toison d'Or, et au côté gauche se distinguent deux plaques : celle de grand croix de l'Ordre de Charles III d'Espagne et celle d'Isabelle la Catholique (ordre institué par lui en 1815). Il porte en écharpe le grand cordon azur et blanc de l'ordre de Charles III.

Ferdinand VII (1784-1833), fils de Charles IV et de Marie-Louise de Bourbon-Parme, monta sur le trône d'Espagne en 1808. Destitué par Napoléon qui le fit exiler à Valençay, sa couronne lui fut rendue en 1813.

Il rétablit l'ordre de Charles III, qui avait été supprimé par Joseph Napoléon, dans sa constitution primitive.

4) Brevet de nomination de chevalier surnuméraire de l'Ordre de Charles III, délivré le 21 mars 1825 au sieur Bangé sous le règne de Ferdinand VII, signé " Yo el Rey "

Papier in f° imprimé et manuscrit, encadré d'une belle vignette gravée représentant au sommet le portrait du roi Charles III et tout autour le collier de l'Ordre. Sceau sec aux armes d'Espagne ceintes du collier de Charles III.

Musée National de la Légion d'Honneur et des Ordres de Chevalerie.

5) Portrait du Maréchal de Castellane

Huile sur toile

Collection Colonel de Castellane.

Le Maréchal est portraiture à mi-jambes, la tête de trois quart à gauche. Sur son uniforme sont représentées les nombreuses décosations françaises et étrangères dont il était titulaire. On remarque, entre autres, se détachant sur le grand cordon de la Légion d'Honneur, le collier de Charles III et la plaque de grand croix de l'Ordre qu'il reçut vraisemblablement en 1839 (almanach royal et national de 1839).

Esprit-Victor-Boniface, marquis de Castellane (1788-1862) était issu de la noblesse de Haute Provence. Engagé à seize ans dans l'Infanterie Légère, il prit part à presque toutes les campagnes de l'Empire. La restauration le maintint à la tête du 1^{er} régiment de Hussards. Son attitude ferme, lors du coup d'Etat du 2 Décembre 1851, alors qu'il commandait la division de Lyon, lui valut un siège de Sénateur et le bâton de Maréchal de France, le 2 décembre 1852.

Ce grand soldat, mort en 1862, toujours Gouverneur de Lyon, avait reçu la grand croix de la Légion d'Honneur, la Médaille Militaire, la croix de Saint-Louis, la grand croix de Saint-Ferdinand d'Espagne, celles des Saints Maurice et Lazare de Sardaigne, de Saint Benoit d'Avis du Portugal, de l'ordre de Pie IX, de l'ordre

de Léopold de Belgique et la croix de chevalier du Mérite Militaire de Maximilien-Joseph de Bavière.

6) Plaque de grand croix de l'Ordre de Charles III,

Argent, émail, début XIX^e siècle

Musée National de la Légion d'Honneur et des Ordres de Chevalerie

Cette plaque présente la particularité d'avoir sur ses branches un décor de tissage.

Au Centre, un médaillon ovale sur lequel figure l'Immaculée conception ayant sous la demi-lune le chiffre de Charles III et la devise " Virtuti et Merito ".

7) Insignes de l'Ordre de Charles III du Marquis René de Bouillé (1802-1882)

Collection Marquis de Bouillé.

Plaque de commandeur : argent, émail. Au centre, le chiffre de Charles III dans une couronne de laurier.

Rappelons que c'est le décret du 25 avril 1815 du roi Ferdinand VII qui accorda aux autres classes de chevaliers l'autorisation de porter une plaque, mais dont le centre était différent de celui des grand croix.

Le Marquis de Bouillé était commandeur de l'ordre en 1864 (almanach impérial) en qualité d'ancien ministre plénipotentiaire.

Deux insignes de grand croix : grands cordons et croix réglementaires - plaques en argent et émail - motif pointes de diamant.

Les plaques ont sur le médaillon central l'image de la Vierge.

Le Marquis de Bouillé était grand croix de l'ordre de Charles III en 1874 (almanach national) alors qu'il était ambassadeur de France en Espagne.

Petit collier de l'Ordre de Charles III (insigne réduit) : or, argent, émail.

On y trouve les mêmes motifs que sur le grand collier : la tour de Castille, le lion d'Aragon et le chiffre de Charles III dans une couronne de laurier.

Petite croix de chevalier, or, émail.

8) Croix de commandeur de l'Ordre de Charles III,

Or, émail, fin XIX^e siècle.

Musée National de la Légion d'Honneur et des Ordres de Chevalerie.

Nous exprimons notre gratitude à tous les prêteurs, publics ou privés, qui ont consenti à nous confier quelques uns de leurs trésors.

Que soient aussi remerciés pour leur aimable participation Monsieur et Madame François Biancarelli, la Maison Houlès et la Maison Rubelli.

Jean-Pierre Fargues a réalisé la présentation de l'exposition.